

M A I R I E D E



## DELIBERATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 6 OCTOBRE 2011

**Compte-rendu affiché le :** 7 octobre 2011

**Date de transmission en Sous-Préfecture :** 14 octobre 2011

**N° 11-09-02**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 30 septembre 2011

**OBJET :**

**Election huitième adjoint**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance :** 29

**Secrétaire de séance :** Julien GOUTAGNY

**Membres présents à la séance :** Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Frédéric PAILLAS – Mireille PAULET.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Odile CLAVIERES à Muriel ORIOL – Geneviève NIGAY à Frédéric PAILLAS – Alain RENAUDIER à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET.

**Membres absents excusés :**

Thérèse BELGHITI – Christian BECUWE

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	14/10/2011
Accusé réception le	14/10/2011
Numéro de l'acte	11-09-02



**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**ELECTION HUITIEME ADJOINT**

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a décidé de la création d'un huitième poste d'adjoint.

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L.2122-5, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du 8<sup>ème</sup> adjoint.

S'est porté candidat : Julien GOUTAGNY.

Mesdames Georgette DECULTIEUX et Johanne FOURNIER GERIN ont été désignées secrétaire.

Chaque conseiller municipal a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	27
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître .....	4
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés .....	23
Majorité absolue .....	12

Julien GOUTAGNY a obtenu vingt-trois voix (23).

Ayant obtenu la majorité absolue, Julien GOUTAGNY a été proclamé 8<sup>ème</sup> adjoint.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le  
et de la publication en Mairie  
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 13 octobre 2011.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	14/10/2011
Accusé réception le	14/10/2011
Numéro de l'acte	11-09-02